

Ecole élémentaire de Mézières en Brenne.

Procès verbal du Conseil d'école du jeudi 3 novembre 2016

Présents : Enseignants : Mr Rocamora, Mme Monjoin, Mme Camus-Toulant, Mme Bianco, Mme Michaud, Mr Houssin qui représente l'Inspection.

Excusée: Mme Mineau

Représentants de parents d'élèves : Mme Renard, Mme Marchand, Mme Souverin.

Représentants de la Communauté de communes : Mme Aucuy, Mme Schneider, Mr Camus, Mr Lalange.

1°) Résultats des élections de parents d'élèves. Installation du nouveau conseil.

Installation officielle du conseil d'école.

Rappel de la composition, des attributions et du fonctionnement du conseil d'école (lecture d'un document de synthèse).

Elections à l'école élémentaire :

Normalement 4 sièges sont à pourvoir mais nous étions en présence d'une liste sur laquelle il n'y avait que 3 parents candidats.

124 inscrits ; 87 votants ; 6 blancs ou nuls ; 81 exprimés; 70,16% de taux de participation.

Ont été élues : Mesdames Souverin, Marchand, Renard.

3 conseils d'école sont prévus dans l'année scolaire. Une boîte aux lettres est installée à l'école pour faciliter la communication entre les parents d'élèves et les parents élus au Conseil d'école.

2°) Bilan coopérative scolaire.

Charges: 3196,63€

Produits: 2802,35€

Déficit: -394,18€

Situation au 8 septembre 2016: 783,17€

Depuis, produits participation familles : +301€.

Assurances cotisation OCCE: -186,96.

Actuellement : actif de +897,21€.

Cotisation demandée aux familles, 5€ par enfant. La cotisation demandée est dégressive en fonction du nombre d'enfants scolarisés.

Rappel de l'importance de la cotisation des parents en début d'année pour financer l'achat de petits matériels ou pour compléter des dépenses lors de sorties (par exemple celle à Blois l'année dernière).

3°) La sécurité à l'école élémentaire.

Cette année un volet spécial intrusion dans l'école est ajouté au PPMS (plan particulier de mise en sécurité des élèves).

Le PPMS: pour risques naturels majeurs. Le lieu de regroupement se situe dans la cantine car tout est à disposition. Un exercice de ce type est prévu avant Noël.

Plan intrusion: élaboré avec l'aide des gendarmes. L'option du confinement est retenue: les deux classes du milieu sont choisies pour regrouper les élèves. Un exercice a été réalisé le 10 octobre. Un exemplaire du plan est envoyé à la CDC, à la commune, à la circonscription et à l'Inspection Académique. Les parents ont été informés de la date de l'exercice pour qu'ils puissent en parler avec leurs enfants.

Travaux d'amélioration de la sécurité: des élus sont venus à l'école pour évaluer le niveau de sécurisation des locaux et les travaux d'amélioration possibles.

Des verrous seront installés sur les portes des classes, une réparation du portail rouge donnant sur la rue est prévue. Le point faible reste le portail du côté des transports scolaires qui devra être relevé. Un système d'alarme lumineuse reliera les 4 classes. Ce signal doit être différent du signal incendie. L'école de Mézières est depuis longtemps une école relativement bien protégée. Les portails sont toujours fermés à clé. Deux sonnettes sont installées aux entrées.

Rappel de la fréquence des exercices de sécurité:

- Exercice incendie 3 fois/an.
- Exercice PPMS 1 fois/an.
- Exercice PPMS spécial intrusion 1fois/an

4°) Mise en place du nouveau projet d'école 2016-2019.

Rédigé l'an dernier, exposé au dernier conseil d'école, validé par l'Inspection de l'Education Nationale, il est constitué de 3 axes: transmission des valeurs de la République, continuité des apprentissages, ouverture artistique et culturelle.

Pour cette année:

- Axe 1: donner du sens à la devise républicaine: travail sur les trois notions de la devise. Une production plastique sera réalisée pour un affichage sur la façade de l'école. Chaque niveau aura un mot de la devise à illustrer. Les travaux des élèves seront reproduits sur bâches affichées sur l'école.
- Axe 2: des échanges de service entre enseignants ont été mis en place pour l'histoire et la géographie pour avoir des simples niveaux (1h le mardi après-midi et 1h le mercredi matin). Une harmonisation des progressions entre classes est en cours.
- Axe 3: ouverture à la culture européenne avec le jumelage italien.

5°) Jumelage scolaire avec l'Italie.

Une réunion sera organisée le vendredi 9 décembre au soir pour la remise du livre photo du voyage en Italie de l'année dernière.

Cette année, nous recevons les élèves italiens (25-30 enfants) dans la semaine de 2 au 8 avril 2017. Le thème retenu est le sport et le bien-être du corps.

6°) Effectifs :

- de cette année : 14 CP / 16 CE1 / 17 CE2 / 16 CM1 / 13 CM2 = 76 élèves. 19 enfants/classe.
- pour la rentrée prochaine : 17 CP / 14 CE1 / 16 CE2 / 17 CM1 / 16 CM2 = 80 élèves. 20 enfants/classe.

Pas d'inquiétude pour l'effectif cette année.

7°) Spectacles, activités, sorties scolaires :

- Spectacle Communauté de Communes de cirque burlesque "Sur un fil" à Rivarennes. Spectacle programmé par les 2 CDC "Coeur de Brenne" et "Brenne Val de Creuse".
- Projet Musique avec le PNR Brenne: à partir du 6 février jusqu'au 30 juin, tous les mardis avec Christelle Viaud sur le thème de la citoyenneté. A la fin des séances les élèves présenteraient leur travail par un petit spectacle lors de l'inauguration de la production plastique sur le thème de la citoyenneté.
 - Participation au prix Escapages avec la bibliothèque de Mézières en Brenne.
 - Projet intergénérationnel avec l'EHPAD de Mézières en Brenne et la bibliothèque. Les échanges de l'an dernier ont donné lieu à la rédaction d'un article dans un numéro spécial de "**Villages magazine**" qui sera mis en ligne sur le blog de l'école. Pour l'année scolaire 2016-2017, le projet sera orienté sur la lecture à haute voix.
 - Piscine début décembre jusqu'à mars 2017. Groupes GS-CP, sur un cycle de 10 séances en général. Comme d'habitude, l'école a besoin de parents accompagnateurs qui devront obtenir leur agrément en faisant un stage d'une demi-journée à la piscine. Certains accompagnateurs gèrent les vestiaires et d'autres sont dans l'eau avec les enfants. Le taux réglementaire d'encadrement est de: l'enseignant + 2 parents agréés en maternelle, l'enseignant + 1 parent agréé en école élémentaire. L'année prochaine la piscine de Châtillon sera fermée pour l'année scolaire 2017-2018.
 - Mr Lalange propose de faire découvrir aux enfants la Brenne Box récemment inaugurée à Mézières (voir l'imprimante 3D, faire une visioconférence avec les enfants italiens)

8°) Travaux:

Les parents demandent si des travaux sont prévus pour améliorer l'état de la cour de récréation. Problème de poussière, de chutes... Mr Camus précise que cette année, un gravillonnage de la cour est planifié; l'enrobé n'est pas prévu, maintenant on utilise des liants avec de la chaux... L'idéal sera un gravillonnage avec finition sable qui évite les petits cailloux.

Les enseignants regrettent que des jeux de cour extérieurs manquent. M Camus rappelle que le revêtement de la cour en stabilisé calcaire et sable a été réalisé à la demande des parents d'élèves de l'époque.

Une réunion est prévue pour des travaux sur le système de chauffage de l'école et garderie en "réseau chaleur" (option géothermie) nécessitant des travaux de plancher et d'isolation des bâtiments ainsi que des remises aux normes de l'électricité.

En fin de réunion, M Houssin intervient pour rappeler qu'en début de réunion, le compte-rendu du dernier conseil d'école doit être approuvé. M Rocamora en prend note pour le prochain conseil. M Houssin demande également si un DDEN (délégué départemental de l'Education Nationale) est nommé sur l'école. M Rocamora précise qu'une personne intéressée a été reçue à l'école, sa réponse est en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance :
élémentaire :

Le directeur de l'école

Mme Camus-Toulant Mélanie

M. Rocamora